



Programme de Formation

Responsabilités et rôles des IADES et IBODES

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

IADES / IBODES / Cadres de santé



Objectifs pédagogiques

- ◆ Mieux connaître le cadre des bonnes pratiques au bloc opératoire
- ◆ Analyser le niveau de responsabilités de chacun dans l'équipe de bloc : IADE, IBODE
- ◆ Identifier et auto évaluer le niveau de risque du secteur opératoire notamment en matière de risques infectieux, médicamenteux et lié aux dispositifs médicaux
- ◆ Savoir trouver des réponses devant une situation de « responsabilité » liée aux fonctions IADE, IBODE
- ◆ Mettre à jour ses connaissances sur les réglementations en matière de gestion des risques en secteur interventionnel et de droits des patients
- ◆ Mieux répondre aux exigences de la certification liées au bloc opératoire



Description

PARTIE 1 : LES ENJEUX DE RESPONSABILITE EN ETABLISSEMENT DE SANTE

- ◆ Quelles responsabilités et quels enjeux pour l'IBODE et pour l'IADE ?
- ◆ Comprendre les différents régimes de responsabilité et les évolutions actuelles : les évolutions de la responsabilité notamment les effets de la loi du 4 mars 2002 – Cas de jurisprudences (oubli de matériel, erreur de patient, erreur de côté, infection liée à l'acte opératoire, ...)
- ◆ La responsabilité pénale de l'IBODE et de l'IADE
- ◆ Cas concrets et analyse de jurisprudences relatives au bloc opératoire

PARTIE 2 : LA SECURITE DU PATIENT

A. La fonction « organisation » :

- ◆ Planification opératoire
- ◆ Outils de traçabilités
- ◆ Gestion du dossier
- ◆ Bonne utilisation de la checklist et responsabilité de l'équipe

B. La sécurité sanitaire :

- ◆ Sécurité interventionnelle
- ◆ Médecovigilances réglementaires
- ◆ Gestion du risque infectieux
- ◆ Obligations de signalements

C. L'IBODE et l'IADE garants de l'environnement du patient au bloc opératoire.

Le bon fonctionnement du matériel :

- ♦ Conformité, maintenance, et traçabilité des dispositifs médicaux
- ♦ Stérilisation

D. Les droits des patients au bloc opératoire.

- ♦ Les apports de la loi du 4 mars 2002 pour la prise en charge des patients au bloc et le respect de leurs droits notamment information et consentement. Sécurité environnementale.

E. Fonction « encadrement » au bloc opératoire :

- ♦ Stagiaires et étudiants
- ♦ Personnel auxiliaire
- ♦ Les tiers : représentants, médecins

F. La gestion des écrits et transmissions :

- ♦ Traçabilité de la prise en charge et des activités
- ♦ Interprétations, transmission des résultats et fiches de liaison
- ♦ Réflexion sur les évolutions actuelles de la profession et sur leur cadre juridique (échographies, expérimentations...)

PARTIE 3 : LE CADRE JURIDIQUE DE LA FONCTION IBODE

- ♦ Analyse des pratiques en regard des réglementations professionnelles notamment du décret infirmier
- ♦ Les autres personnels du secteur interventionnel
- ♦ Les différentes activités des IBODES, circulante
- ♦ Répartition des tâches : qui fait quoi, comment et dans quel cadre ?

PARTIE 4 : LE CADRE JURIDIQUE DE LA FONCTION IADE - NOTION DE COMPÉTENCE ET DÉFINITION DE LA FONCTION**A. Analyse des pratiques en regard des réglementations professionnelles notamment du décret infirmier.**

- ♦ La fonction IADE dans toutes ses dimensions, SMUR, SAMU
- ♦ Place des recommandations (SFAR, sociétés savantes...)
- ♦ L'IADE et l'acte anesthésique :
 - l'anesthésie avec ou sans médecin,
 - notion de protocoles,
- ♦ Les activités « limites » : analyse sous l'angle des risques.

B. La gestion du dossier anesthésique du patient : le suivi du patient.**Prérequis**

Pas de prérequis



Modalités pédagogiques

Un modèle pédagogique interactionnel

- ◆ Apprenant actif
- ◆ Appropriation et construction collective des savoirs
- ◆ Réflexivité
- ◆ Alternance d'apports méthodologiques et d'analyse de pratiques
- ◆ Echanges d'expériences entre apprenants
- ◆ Travail en groupe et sous-groupes , ateliers



Moyens et supports pédagogiques

Des supports et moyens centrés sur le professionnel

- ◆ PDF ou Power Point de présentation
- ◆ Cas pratiques, études de cas et exercices
- ◆ Supports illustratifs : vidéos, podcast, documents...
- ◆ Bibliographie et jurisprudence
- ◆ Questionnaires en ligne
- ◆ Livret pédagogique



Modalités d'évaluation et de suivi

Des modalités d'évaluation adaptées

- ◆ Auto-évaluation et questionnaire de positionnement
- ◆ Evaluation des connaissances et des compétences en continu
- ◆ Questionnaire d'évaluation des acquis des participants
- ◆ Questionnaire de satisfaction des participants

Un suivi personnalisé

- ◆ Bilan détaillé de la formation remis à l'établissement
- ◆ Possibilité de contacter le formateur après la formation pour assurer une bonne continuité
- ◆ Apports de connaissances basées sur les besoins des participants et de l'établissement



Informations sur l'accessibilité

Un référent handicap est à votre écoute pour tout besoin en compensation : Mme Gulistan ALTUN - 01 49 66 22 51

Partenariat avec l'AGEFIPH : www.agefiph.fr